

# Analyse des rapports d'étapes de juin 2013 des projets tiers temps et les enseignements du séminaire 2012"



## Contexte de travail :

Le présent rapport est à la fois une synthèse des rapports d'étape des projets tiers temps et une analyse de cette lecture mais aussi des résultats des rencontres annuelles et du travail d'animation réalisé par la Bergerie Nationale autour du dispositif tiers temps.

Cette analyse sera faite au regard des enjeux de l'enseignement agricole dans le cadre de la politique « produisons autrement ». Nous mettrons également en avant les enseignements issus de 7 ans d'animation autour de ce dispositif (2007-2014) en analysant l'évolution des problématiques rencontrées par les porteurs de projets dans la réalisation de leur mission.

## Sommaire

|      |                                                                                                                                                                                                               |    |
|------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| I.   | <u>Description des données et analyse quantitative</u> .....                                                                                                                                                  | 3  |
| A.   | <u>L'ampleur du dispositif tiers temps au sein de l'enseignement agricole:</u> .....                                                                                                                          | 3  |
| B.   | <u>la répartition géographique des projets tiers temps</u> .....                                                                                                                                              | 3  |
| C.   | <u>Les thématiques</u> .....                                                                                                                                                                                  | 5  |
| D.   | <u>Focus sur les résumés grand public</u> .....                                                                                                                                                               | 6  |
| E.   | <u>Le financement des actions du projet tiers temps</u> .....                                                                                                                                                 | 7  |
| II.  | <u>Analyse qualitative : atteinte des objectifs du tiers temps</u> .....                                                                                                                                      | 10 |
| A.   | <u>1/ Rappel sur les objectifs du tiers temps</u> .....                                                                                                                                                       | 10 |
| B.   | <u>Analyse des tiers temps autour des objectifs de la mission</u> .....                                                                                                                                       | 11 |
| 1.   | <u>Placer l'établissement au cœur des problématiques de son territoire</u> .....                                                                                                                              | 12 |
| 2.   | <u>Etablir un projet répondant aux sollicitations du territoire en articulation avec le projet d'établissement</u> .....                                                                                      | 14 |
| 3.   | <u>Permettre le réinvestissement pédagogique de ce partenariat en favorisant une pédagogie active permettant à la fois la formation et l'insertion professionnelle des apprenants sur le territoire</u> ..... | 14 |
| C.   | <u>la méthode des tiers temps dans le triptyque EPL/Pédagogie/territoire : 3 cheminements</u><br>16                                                                                                           |    |
| III. | <u>L'effet du tiers temps, innovateur du futur métier de l'enseignement agricole ?</u> .....                                                                                                                  | 18 |
| A.   | <u>enseignement du séminaire sur l'atteinte des objectifs</u> .....                                                                                                                                           | 18 |
| B.   | <u>analyse des projets au vue des outils et leviers identifiés</u> .....                                                                                                                                      | 20 |
| C.   | <u>le projet tiers temps : impacts sur les métiers de l'Enseignement agricole : DEA : Enseignant</u> .....                                                                                                    | 23 |
| D.   | <u>le tiers temps : quelles perspectives pour l'enseignement agricole face au développement territorial à la nouvelle LOA et la prochaine programmation européenne ?</u> .....                                | 25 |

## Description des données et analyse quantitative

### L'AMPLEUR DU DISPOSITIF TIERS TEMPS AU SEIN DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE:

Les projets tiers-temps en cours sur 2012-2013 ont été au nombre de 63 soit :

- 1 projet ayant débuté en 2009 et ayant obtenu une prolongation d'un an
- 21 projets débutés en 2010 - 3<sup>ème</sup> année du projet  
soit 19 sortants du dispositif en juin 2013, et 3 projets prolongés d'un an pour 2013-2014
- 22 projets ayant débutés en 2011 donc en 2<sup>ème</sup> année du projet,
- 19 débutés en 2012 en première année du projet.

**A la rentrée 2013, 37 projets démarrent et 3 projets ont une prolongation d'un an, soit un total de 81 tiers-temps en cours pour 2013-2014.**

### LES RAPPORTS REMIS EN JUIN 2013

Sur les 63 tiers temps en cours en 2012-2013, 58 ont remis leur rapport dans les temps et deux rapports ont été remis hors délai.

Les rapports d'étape qui ont servi de base pour cette analyse sont au nombre de 60. Ce qui représente 95% des rapports remis contre 100% en 2011 et 94% en 2012

### LA REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES PROJETS TIERS TEMPS

La carte de localisation des projets nous montre une distribution régulière des EPL disposant d'une décharge tiers temps sur le site ADT.

**Le quart des EPLEFPA ont un projet tiers temps en cours.** On peut noter que sur la cartographie du site ADT/educagri.fr on a une mappemonde et on peut constater que les établissements des DOM sont dotés en décharge tiers temps et participent donc activement à la mise en œuvre des actions préconisées par le MAAF. Ainsi on note que pour l'année 2012/2013 quatre projets tiers temps sont en cours dans les DROM COM. **On peut dire qu'avec les projets tiers temps on voyage sur quatre continents...**



Carte des projets 1/3 temps ingénieurs



Localisation des Epl porteurs des projets tiers temps

## LE STATUT DES PORTEURS DE PROJET

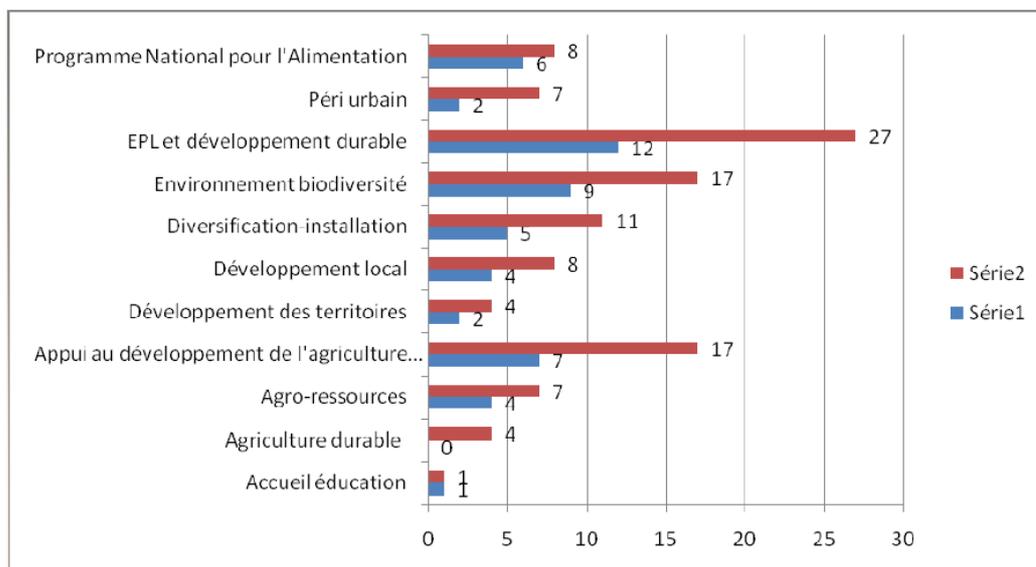
|             |    |
|-------------|----|
| IAE         | 21 |
| PCEA        | 25 |
| PLPA        | 13 |
| IPEF        | 2  |
| Contractuel | 2  |
| total       | 63 |

Le statut des porteurs de projet montre que la décharge horaire n'est pas une exclusivité du corps des ingénieurs. Les 2/3 de l'effectif de cette année sont des enseignants titulaires qui officient dans une discipline bien identifiée. L'attribution de la décharge impulse une évolution de leur métier. Ainsi la plupart mènent des expérimentations ou des actions de communication qui décloisonnent et étendent la mission initiale de l'agent.

## LES THEMATIQUES

### Les thématiques I et II confondues

Les thématiques ont été relevées pour avoir la tendance de l'orientation du travail en cours au niveau des projets.



2012/2013

Dans cette comptabilisation par projet, le regroupement des thématiques principales et secondaires confondues fait apparaître la thématique « EPL et développement durable » 27 fois, c'est un thème fédérateur recouvrant d'autres thématiques qui impactent la pédagogie, le fonctionnement général des établissements et la préservation de l'environnement.

Les thématiques suivantes sont : « environnement et biodiversité » et « agriculture durable » ces deux thématiques montrent la volonté des EPL de contribuer à intégrer et

promouvoir les pratiques de double performance en cohérence avec les directives ministérielles.

## FOCUS SUR LES RESUMES GRAND PUBLIC

Cette année dans cette analyse : **une première étude statistique portant essentiellement sur la qualité de la présentation et de la rédaction a été faite sur le résumé grand public.**

Cette rubrique est accessible sans l'identification spécifique melagri.

La bonne qualité et la présentation des rapports dans leur totalité sont toujours à signaler car il nous permet d'effectuer cette analyse. A la Bergerie Nationale nous avons accès aux détails de chaque projet. Ces détails ne sont pas tous signalés dans la rubrique : « résumé grand public ». Or, cette rubrique est la communication à laquelle « l'internaute » lambda à accès.

Les points qui nous ont semblé intéressant de noter :

- Mise en valeur des actions du projet : articles de journaux, conférences, séminaires, copil, portes ouvertes,  
On constate que la valorisation est très importante pour 50% des résumés, et 30% n'en font pas mention.
- Etat des lieux des objectifs  
Cet état des lieux est bien développé pour 40% de ces résumés pour 20% la présentation est un peu floue et les 40% restants n'en font pas mention.
- Présentation des impacts sur la « pédagogie » :  
création de modules, voire de nouvelles filières de formations, implication ou participation des apprenants,
- Impact sur la professionnalisation et l'insertion  
Pour ces deux points les résultats statistiques sont similaires, c'est-à-dire que 45% mettent bien en avant les actions et résultats qui concernent les apprenants, et les 55% restants ne communiquent pas suffisamment sur ces sujets.
- Impact sur la profession  
Les interventions de la profession sont ponctuelles, mais il y a 30% de ces résumés qui valorisent leurs liens avec les professionnels.
- Valorisation et/ou ou présentation des partenaires :  
Les partenaires sont cités, mais rares sont les résumés qui présentent les apports concrets.
- Les perspectives soit des années suivantes ou de l'après projet selon l'âge du projet  
les perspectives donnent l'état de l'avancement des actions, mais les informations sont succinctes, voire laconiques.  
Pour ceux qui sont en troisième année la suite envisagée est : soit par la continuation du travail, soit l'ouverture sur d'autres champs du possible.
- Le style de rédaction  
40% des rédacteurs font un effort conséquent pour que cette présentation ne soit pas une simple liste d'actions, ou une rubrique de répétition des informations lors de

la saisie du rapport d'étape. Ils sont conscients que c'est la partie visible de leur projet sur le site. Et on constate que les résumés sont mieux rédigés au fur et à mesure des trois années d'existence du projet. Mais il ne faut pas occulter les résumés trop succincts qui ne donnent pas suffisamment d'informations pour que les équipes désirant monter un projet ou d'autres porteurs qui recherchent un partenariat et qui consultent le site soient satisfaits

### LE FINANCEMENT DES ACTIONS DU PROJET TIERS TEMPS

Le budget prévisionnel étant demandé lors de la présentation du projet au démarrage, l'ampleur des dépenses à engager est clairement précisée ou est clarifiée au cours du déroulé du projet.

Ainsi du budget de fonctionnement pour le petit matériel de bureau (quelques dizaines d'euros), au montage d'un plan de financement d'une unité de méthanisation (un million d'euro), ces informations formalisent concrètement les moyens des actions qui caractérisent le projet.

A la lecture de la rubrique **état financier** et selon l'état d'évolution des actions du projet ou de leur mise en oeuvre, ce volet est une rubrique importante, car il reflète les moyens utilisés.

- Les renseignements fournis sont de plus en plus pertinents grâce à la formule liste : dépense/recette et permet plus facilement de faire le lien entre les actions et le budget.

Exemple de l'évolution de l'état financier du projet de l'EPL d'Obernai : « **Démarche agri environnementale, biodiversité, gestion des sols et de la nappe phréatique** »

Pour la lecture la liste a été transposée dans un tableau à deux colonnes et par année.

| 2011                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                               |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| DEPENSES ENGAGEES : (5.770€)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | RECETTES : (5.770€)                                                                                                                                                                                           |
| <p><b>Activités pédagogiques</b> (projets) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation<br/>1850€</li> <li>• Hôtel à insectes<br/>350€</li> <li>• panneaux (Apiformes, grand Hamster, biogaz)<br/>1520€</li> <li>• fruit à la récré<br/>1236€</li> </ul> <p><b>Transport :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conférences (BRF, Sol)<br/>291€</li> <li>• Visite d'exploitations/expo (hamster, Sobac, Alternatives aux pesticides)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise en charge EPL : 2770€</li> <li>• Appel à projet grand Hamster : 750€</li> <li>• Appel à projet apiforme : 750€</li> <li>• Région Alsace AVL : 1500€</li> </ul> |

|                                                                                                                                                      |  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| <p>473€</p> <p><b>Matériel, fournitures :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>maquette 2GT territoire et espèces protégées 50€</li> </ul> |  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|

| 2012                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                   |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>DEPENSES ENGAGEES : (4.572€)</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | <b>RECETTES : (4.572€)</b>                                                                                        |
| <p><b>Activités pédagogiques (projets) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation « Journées Pisani » 268€</li> <li>Biodiversité (prairie, aménagements) 236€</li> <li>Panneaux (terres à l'envers, ecophyto2018) 402€</li> <li>Fruit à la récré 1487€</li> <li><b>Transport :</b></li> <li>Conférences (bien être animal, Sol) 183€</li> <li>Visite d'exploitations/expo (biodivEA, terres à l'envers,) 387€</li> </ul> <p><b>Matériel, fournitures :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Loupe binoculaire 700€</li> <li>divers 200€</li> </ul> <p><b>Frais de déplacements (réunions colloques) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>CROS, séminaires ecophyto, GREN 631€</li> </ul> <p><b>Documentation (ouvrages, CDI) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ouvrages sur l'agriculture durable 78€</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Prise en charge EPL 3622€</li> <li>Appel à projet apiforme 950€</li> </ul> |

| 2013                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |               |                                   |               |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|-----------------------------------|---------------|
| <b>DEPENSES ENGAGEES :</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <b>4259 €</b> | <b>RECETTES :</b>                 | <b>4259 €</b> |
| <p><b>Activités pédagogiques (projets) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation « Journées Pisani » 563€</li> <li>Fruit à la récré 1280€</li> </ul> <p><b>Transport :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Manifestation Agri les Variétales 109€</li> <li>Visite d'exploitation bio 101€</li> <li>Visite polder – biodiversité 101€</li> <li>Visite carrières, sablière – biodiversité 101€</li> <li>Conférence Directive Nitrates en Alsace 165€</li> </ul> <p><b>Matériel, fournitures :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Station météo 460€</li> <li>Divers 200€</li> </ul> <p><b>Frais de déplacements (réunions colloques) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>CROS, séminaires ecophyto, GREN 597€</li> </ul> <p><b>Documentation (ouvrages, CDI) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ouvrages sur l'agriculture durable 582€</li> </ul> |               | <p>Prise en charge EPL 4259 €</p> |               |

Les informations concernant ces trois années du projet montrent que le budget previsionnel est respecté concernant son volume et permet la réalisation des actions pédagogiques. Les actions générant les dépenses ne

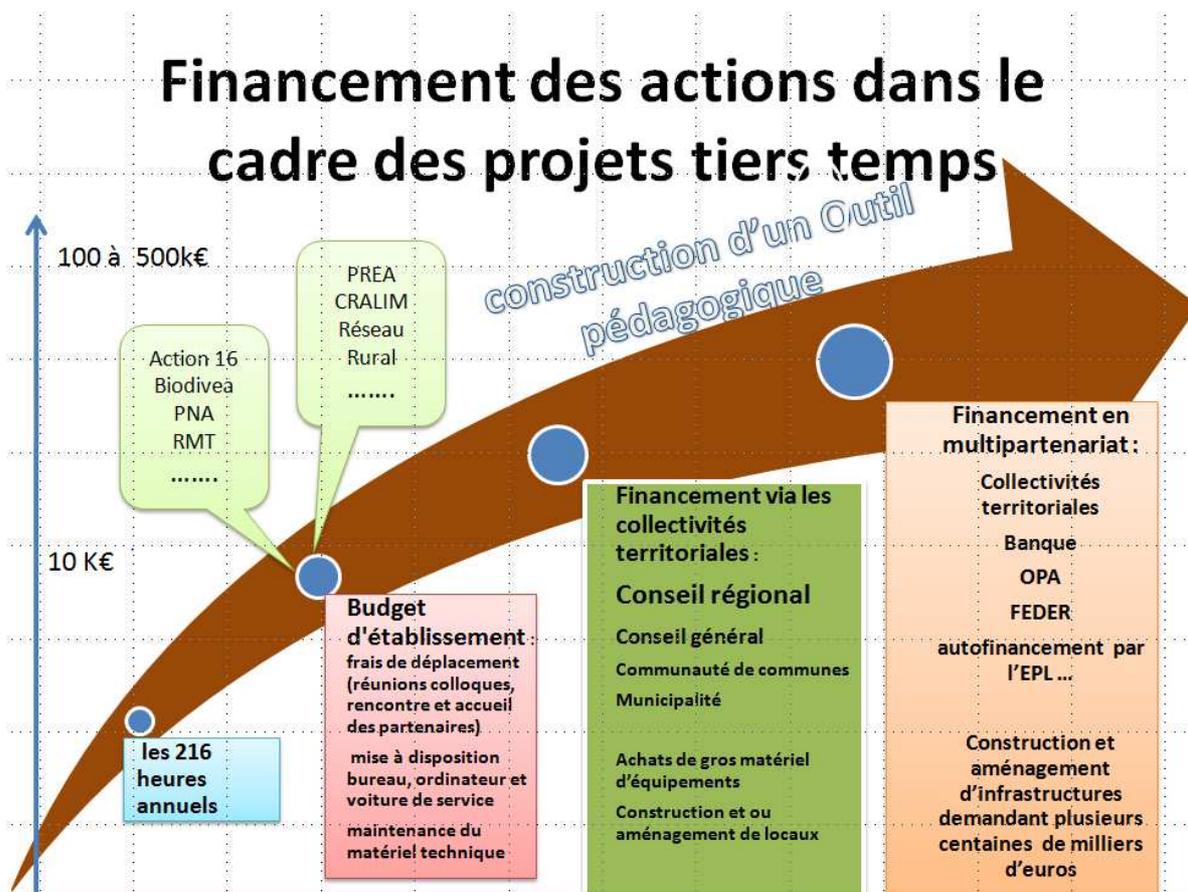
sont pas les mêmes au cours de la « vie du projet ». Et le principal financeur est l'établissement. Les financements provenant des partenaires fluctuent selon les actions

- Des montants de financements variés

Les états financiers fournissent beaucoup d'informations quand le projet est la « cheville ouvrière » d'un chantier de construction d'un nouveau bâtiment technique de l'établissement et/ou de la mise en oeuvre d'une expérimentation sur site.

Ainsi le budget d'investissement en multipartenariat pour de gros œuvres comportant soit la construction, soit l'aménagement de locaux soit les deux pour une utilisation spécifique, les prévisions sont très conséquent et varient entre des milliers d'Euros et des centaines de milliers d'Euros.

Par exemple pour le projet de EPLEFPA de la Lozère La Canourgue: Le budget de l'établissement alloue 10 000€ au projet, et Conseil régional Languedoc-Roussillon a cofinancé à hauteur de 29000 €. Le budget est complété par un CASDAR (MAAFF et Fonds Européen de la Pêche)



- Des éléments peu visibles :

Certaines actions mis en œuvre par le tiers temps qui sont présentées sans la valorisation financière lorsqu'il s'agit de prestations effectuées par un partenaire. Ainsi l'intervention d'un représentant d'une organisation professionnelle est mentionnée lors d'un forum dans le cadre d'un forum ou d'une journée réunissant les professionnels et les apprenants mais non valorisés financièrement.

Le matériel mis à disposition est mentionné sans être valorisé monétairement dans le rapport, mais c'est un indice important pour avoir une idée de la facilitation du fonctionnement du projet et de la mise en œuvre des actions.

Dans ces états financiers il est important de citer les partenaires principaux des projets : les conseils régionaux, les conseils généraux, les collectivités territoriales, les chambres d'agriculture, le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt au travers des appels à projets ( : écophyto 2018, Biodivéa), les organisations professionnelles agricoles et associations.

## Analyse qualitative : atteinte des objectifs du tiers temps

### 1/ RAPPEL SUR LES OBJECTIFS DU TIERS TEMPS

Partant de la circulaire de mars 2005 et du rapport de l'inspection sur la mission ADT réalisé en 2011 le tiers temps est un dispositif permettant de mettre en œuvre la cinquième mission de l'enseignement agricole qui est l'animation et le développement des territoires.

C'est à dire qu'elle vise à :

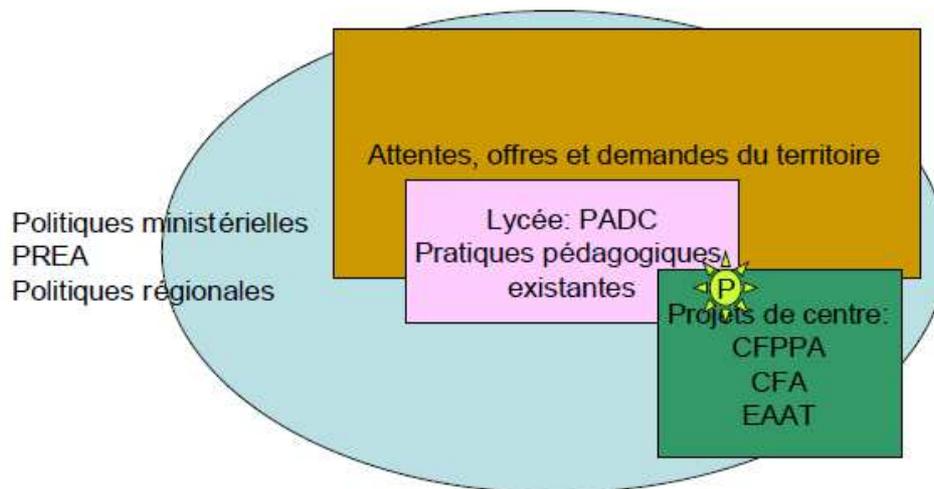
- Encourager les dynamiques individuelles et collectives ;
- Mettre en relation des acteurs sociaux afin de favoriser leur intégration en développant des stratégies de communication encourageant à la participation ;
- Permettre à des porteurs de projet de formuler leurs divers besoins et d'y répondre par eux-mêmes ;
- Favoriser une dynamique de l'innovation et d'accompagnement du changement dans un objectif de développement durable.

A travers ce dispositif, plusieurs objectifs sont à atteindre :

- Placer l'établissement au cœur des problématiques de son territoire
- Etablir un projet répondant aux sollicitations du territoire en articulation avec le projet d'établissement
- Permettre le réinvestissement pédagogique de ce partenariat en favorisant une pédagogie active permettant à la fois la formation et l'insertion professionnelle des apprenants sur le territoire.

Le rapport de l'inspection sur la mission ADT fait le focus sur la dimension intégrée du projet tiers temps à travers une représentation schématique que nous rappelons ici :

**Projet totalement intégré.**



« C'est la situation la plus favorable pour la réalisation de la mission ADT. Elle intègre le projet aux attentes du territoire et positionne parfaitement l'EPLEFPA et ses pratiques pédagogiques au bénéfice des apprenants et de l'établissement.

Le projet est fédérateur, véritable outil managérial, il contribue à renforcer la culture commune en favorisant les échanges entre les personnes et les centres. L'établissement devient un acteur territorial reconnu et crédible, il est capable d'élaborer des situations d'enseignement adaptées au contexte régional. Il participe ainsi à la réussite des apprenants par la mise en place de situations pédagogiques originales concrètes et diversifiées. »

(source : **LA MISSION :« ANIMATION ET DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES »** FEVRIER 2011,

Rapport\_IEA\_R11\_006\_La\_Mission\_Animation\_et\_Developpement\_des\_Territoires)

En conclusion, les différentes situations d'animation et de développement des territoires conduisent l'équipe de direction à mieux appréhender les liens entre les actions pédagogiques conduites par les équipes d'enseignants sur le terrain avec le projet 1/3 temps. Ces liens participent à la reconnaissance de l'EPL sur son territoire. La cinquième mission participe ainsi à la construction identitaire de l'établissement.

**ANALYSE DES TIERS TEMPS AUTOUR DES OBJECTIFS DE LA MISSION**

Comme on l'a vu le dispositif s'articule autour de trois piliers

## Placer l'établissement au cœur des problématiques de son territoire

Au regard des rapports d'étapes on peut analyser cet objectif en fonction de la qualité du diagnostic réalisé par le porteur de projet lors de la phase de préparation pour le comité de sélection.

On peut alors constater que, en continuité avec les analyses des années précédentes, ce diagnostic est toujours réalisé avec soin et reprend bien les grands enjeux de territoire. Les points abordés vont en majorité au-delà de l'activité sectorielle agricole et prennent en compte les collectivités du territoire et les questions soit d'emploi, d'aménagement du territoire, de préservation d'un espace spécifique...

La lecture des rapports permet de constater que la formulation des problématiques dans les diagnostics est en grande majorité vue sous un angle très sectoriel. Les projets sont fortement liés aux expérimentations présentées dans les exploitations et les acteurs du territoire partenaires sont bien souvent la profession agricole. Les collectivités ou acteurs de la société civile sont également cités comme partenaires mais dans une moindre mesure. Le projet est généralement étroitement lié à une coopération autour du lien profession –EPL et parfois recherche (notamment à travers les CASDAR et RMT).

### **1/3 temps en lien avec l'expérimentation et la recherche : EPLEFPA d'Yssingeaux (promotion 2012-2013)**

#### **Projet : Utilisation d'équins pour le développement et la valorisation de l'agriculture en territoire herbagé**

Le projet permet d'accompagner et de valoriser un atelier de juments poulinières pour :

- optimiser les surfaces herbagères distantes en complémentarité avec l'atelier bovin lait
- produire des jeunes chevaux pour le centre équestre- créer un support pédagogique sur les activités de reproduction
- produire des références dans le cadre du projet EQUITER porté par l'IRSTEA

Les objectifs du projet sont d'optimiser les surfaces fourragères par la complémentarité des pâturages, notamment équins et bovins. Ces deux espèces, très présentes dans notre territoire, sont souvent utilisées en complémentarité sans que l'on connaisse les impacts sur les systèmes fourragères, tant sur la production fourragère, ou l'évolution de la flore prairial. Ce travail vient conforter le projet EQUIDEATER de notre partenaire l'UMR Metafort et plus particulièrement Geneviève Bigot (IRSTEA)

(Unité Mixte de Recherche comprenant AgroParisTech, Inra, Irstea et VetAgroSup ; Mutations des activités des espaces et des formes d'organisation dans les territoires ruraux)

L'expérimentation mise en place consiste principalement au suivi du pâturage par des mesures diverses : productivité de l'herbe, diagnostic fourrager et de biodiversité des prairies, ... ainsi que des animaux pâturant. Ces données seront analysées afin de pouvoir produire des références techniques sur le pâturage et son impact sur l'évolution des surfaces fourragères.

Le projet étant en première année a permis la mise en place du protocole de l'expérimentation. Le pâturage est donc suivi depuis le mois d'avril avec le début de la saison de pâturage. Ce suivi est l'occasion aussi de pouvoir associer les élèves sur des mesures d'hauteurs d'herbe, ou sur du diagnostic de biodiversité.

Le bilan à l'automne des données collectées nous permettra d'avoir une première évaluation du projet et de pouvoir communiquer plus largement sur la thématique de la complémentarité au pâturage : diffusion en interne des données comme outil pédagogique, diffusion envers la profession : chambre d'agriculteurs, syndicats des éleveurs..., organisation de journées techniques envers les éleveurs équins.

On note toutefois quelques projets fortement liés à une problématique de territoire au départ non agricole mais qui se décline par la suite en actions impliquant l'activité et les acteurs agricole. Dans ce cas, on note une forte structuration des acteurs autour du projet, avec des comités plus élargis. Dans cette situation, l'EPL n'est plus dans une situation de face à face bilatéral avec la profession mais dans un positionnement plus complexe. Cette position, bien que plus difficile à piloter implique alors fortement la direction et permet à l'EPL de mettre en valeur les différentes missions qui lui ont été confiées. Ainsi on peut voir que l'EPL peut s'impliquer sur le territoire à la fois sous l'angle expérimentation de sa plate forme technologique, mais aussi dans la dimension formation et insertion à travers l'implication de stagiaires et d'apprenants sur le territoire mis à disposition pour travailler une thématique particulière sur demande des partenaires. Ou encore à travers la mise en place d'activités dans le cadre du CFPPA correspondant à une demande non pourvue sur le territoire. Ainsi, le positionnement de l'EPL dans un collectif d'acteur complexe permet de mettre en œuvre de façon cohérente les différentes missions de l'enseignement agricole et de faire coopérer davantage de centres constitutifs de l'EPL autour d'un même projet.

**Exemple de projet fortement liés à une problématique de territoire EPLEFPA du Périgord à Coulounieix (promotion 2010-2011)**

**Projet : Appui aux systèmes locaux de production et de consommation**

L'IAE porteur de projet a été chargé d'accompagner l'EPL du Périgord dans ses actions vers des systèmes locaux de production et de consommation en passant par la formation, l'accompagnement et la promotion de ces projets grâce aux outils de formation et de développement local (exploitation et hall technologique).

Pour accompagner le développement des Systèmes Alimentaires Locaux, l'EPLEFPA a mis en place un ensemble d'actions via le CFPPA qui vont de l'accompagnement des producteurs, en passant par le développement local porté par les collectivités, jusqu'à l'assiette au travers de sa restauration collective.

Les actions portent sur le développement de l'agriculture biologique, l'accompagnement dans la recherche de foncier, l'aide à la mise en place de plateformes et de réseaux de producteurs, l'introduction de produits bio et locaux dans les cantines et la limitation du gaspillage alimentaire.

A chaque niveau interviennent des élèves, stagiaires et étudiants soit à l'occasion de sensibilisations, soit au travers de cours ou bien par des études de cas et des stages sur le terrain.

## **Etablir un projet répondant aux sollicitations du territoire en articulation avec le projet d'établissement**

Le cadre proposé pour la présentation du projet initial sur le site ADT permet de faire le lien entre le projet d'établissement et le diagnostic de territoire. La plupart du temps, la partie diagnostic est spontanément reliée à des points touchant l'établissement et son projet.

Comme nous le verrons dans le point III 1/, la relation entre le projet d'établissement et la problématique de territoire est en grande majorité abordée mais le déclencheur du projet peut être soit interne (problème d'insertion professionnel, difficulté à se relier avec la profession..) soit externe (demande d'une collectivité par rapport à un domaine précis).

Ainsi, l'objectif stratégique de positionner le projet tiers temps comme articulation entre le projet d'établissement et le territoire a bien été compris par les porteurs de projets. Même si cette articulation n'est pas évidente dans la problématique de départ identifiée lors du diagnostic, on constate un souci de mettre en œuvre ce principe de passerelle entre les problématiques internes à l'établissement et les problématiques du territoire.

Ce constat pourrait être analysé en fonction de l'évolution du nombre de conventions signées entre l'établissement et les partenaires du territoire, indicateur de performance choisi dans les Rapport Annuels de Performance concernant le programme 143 : Enseignement technique agricole.

Objectif 2 : développer et optimiser la mise en œuvre des missions spécifiques de l'enseignement agricole

Indicateur 2.1 : conventionnement pour la mission animation des territoires et le développement agricole.

Cette information sur l'indicateur d'évaluation avait été donnée aux porteurs de projet lors du troisième séminaire de rencontre (novembre 2009).

Il serait intéressant d'analyser si la mise en œuvre d'actions en lien avec les demandes du territoire se reflète dans l'évolutions du nombre de signature de conventions.

## **Permettre le réinvestissement pédagogique de ce partenariat en favorisant une pédagogie active permettant à la fois la formation et l'insertion professionnelle des apprenants sur le territoire**

Le réinvestissement pédagogique du projet se fait essentiellement avec les apprenants sur les classes en charge du porteur de projet. Il est difficile à la lecture des rapports de pouvoir identifier si les projets pédagogiques concernent des classes autres que celles sur lesquelles le porteur de projet intervient.

Comme cela a été évoqué l'année passée dans l'analyse des rapports, ce réinvestissement est plus ou moins profond et prononcé en fonction des projets. Pour certains il s'agit d'impliquer les jeunes par un travail de relevé de données et pour d'autres, l'implication peut aller jusqu'à la mise en œuvre du partenariat avec les acteurs et une réelle mise en situation professionnelle. La lecture des rapports ne met pas en évidence une tendance particulière par rapport à cette diversité. Toutefois, le souci d'articuler le projet avec le face à face pédagogique est toujours présent.

Cependant, si on ne note pas d'évolution sur le lien projet/face à face, on peut voir une évolution sur le positionnement du reste de l'équipe pédagogique autour du projet. En effet, il semble que les tiers temps soient moins en situation de « solitude » dans leur projet. Une organisation se met en place au moins au niveau de l'équipe pédagogique à travers des comités ou des petites « équipe projet » qui suivent les partenariats avec les acteurs et participent activement au réinvestissement pédagogique en y intégrant une dimension pluridisciplinaire.

**Exemple d'un comité de pilotage comprenant des membres de l'équipe pédagogique pour la mise en marche des actions pluridisciplinaires : EPL Merdrignac (promotion 2010-2011 )**

**Projet : Développement des ateliers technologiques au service de la pédagogie**

Comité de pilotage :

L'ingénieur chargé de mission

1 enseignant en horticulture (+ 1 suppléant)

1 enseignant du secteur paysage (+ 1 suppléant)

1 enseignant en agroéquipement

1 enseignant en matières générales (+ 1 suppléant)

1 enseignant en économie/commerce (+ 1 suppléant)

Le correspondant développement durable

1 personnel non enseignant

La gestionnaire

Le directeur des ateliers technologiques

Le directeur

Le directeur du CFA

la titulaire de la décharge tiers temps : Virginie Lenoir IAE, enseignante en techniques horticoles

- Constitution d'un comité de pilotage lors de la 1<sup>ère</sup> année

- 2 réunions/an du comité de pilotage : présentation du travail réaliser, propositions

- Participation du correspondant agriculture et développement durable ainsi que de la directrice d'exploitation à la réflexion sur l'utilisation pédagogique des différents ateliers technologiques

Ainsi, on peut voir que le réinvestissement pédagogique du projet a un effet direct sur la formation délivrée aux jeunes et un effet indirect sur les autres formateurs. On peut alors supposer que cette dynamique permet non seulement l'acquisition de nouvelles compétences pour l'équipe pédagogique mais aussi une évolution de la représentation du métier.

Nous n'avons pour l'instant pas noté de projet pour lesquels le projet tiers temps permette de re-questionner le projet pédagogique de l'EPL mais il sera intéressant de suivre cette dimension dans les années à venir. De même, il serait intéressant de suivre en quoi le projet tiers temps fait évoluer les représentations du métier d'autres acteurs de l'EPL, notamment le chef d'exploitation (cf point III B/) particulièrement impliqué tant sur les relations aux partenaires que dans la dimension pédagogique. Le cadre proposé pour les rapports d'étape ne permet pas d'analyser cette dimension finement. Il est possible de voir la présence de certains acteurs de l'EPL dans un comité de pilotage mais leur participation à la dimension pédagogique est rarement précisée.

Le suivi de ce dispositif depuis sa mise en place permet donc de voir qu'après plusieurs années de travail « isolé », les porteurs de projet tiers temps ont, pour une grande partie, progressivement réussi à faire connaître et reconnaître la plus value de leur action « hors EPL ». L'implication croissante de l'équipe pédagogique (même si parfois cette participation est partielle et modeste) semble être un vrai levier pour la mise en œuvre d'une formation plus professionnalisant. On peut noter le développement de situations pédagogiques particulières ( mise en situation professionnelle, travail autour du projet professionnel de l'apprenant, tissage de lien avec de potentiels employeurs...) faisant intervenir plusieurs membres de l'équipe autour du porteur de projet.

### LA METHODE DES TIERS TEMPS DANS LE TRIPTYQUE EPL/PEDAGOGIE/TERRITOIRE : 3 CHEMINEMENTS

Une étude de la démarche de la mise en œuvre du projet par les établissements nous a donné trois types de cheminements. Tout en tenant compte de la diversité des projets, la mise en œuvre du projet tiers temps est liée à la multiplicité des objectifs : pédagogiques, interne à l'EPL, animation du territoire. Dans l'analyse des projets, nous avons essayé d'identifier les démarches adoptées par les porteurs de projets pour atteindre ces 3 objectifs.

Ainsi on remarque que la démarche la plus répandue (environ 48% des projets) est celle commençant par une forte impulsion de la direction, favorisant des projets et expérimentations en interne à l'établissement qui par la suite provoquent une adhésion et une participation des acteurs du territoire (pour la plupart des professionnels). Même s'il a été difficile de « classer » les projets dans ces 3 démarches on note que la démarche la plus adoptée est celle impliquant la direction et favorisant la cohérence du tiers temps avec les projets sur l'établissement.

Les deux autres démarches sont adoptées également par les porteurs de projet (23% et 25 %).

Le tiers temps répond à une demande du territoire pour ensuite d'intégrer dans le projet d'EPL et s'intéresser à la pédagogie

Le tiers temps démarre par une innovation pédagogique en réponse à un besoin interne. Cette innovation par la suite attire les acteurs du territoire et fait bouger l'organisation de l'EPL

Ces démarches partent soit de la demande du territoire, soit d'un besoin d'innovation ou d'un renouveau pédagogique pour, par la suite, solliciter l'établissement. Dans ces deux cas, le projet part d'une idée « périphérique » au projet d'établissement et vient, par le détour de la mission ADT, questionner le projet d'établissement. Dans ces cas, le tiers temps se greffe au projet mais ce n'est pas le projet d'établissement qui est à l'origine de la démarche. On constate alors que bien souvent, le tiers temps permet de donner une dimension « ADT » au projet d'établissement ou tout du moins, reconnecter les objectifs du projet avec les

demandes et spécificités du territoire. Ceci peut être en réaction à une diminution des effectifs de formation ou combler une demande non pourvue sur le territoire.

#### Ex PACA : installer des éco-paysans en Provence

Le projet éco paysans est présent sur des projets de développement sur plusieurs territoires :

Communauté des pays de Sorgue et des Monts de Vaucluse elle a loué 9 hectares au Lpa de la Ricarde pour l'installation de la couveuse.

Parc régional naturel du Lubéron un partenariat sur la reprise d'exploitation agricole est en cours d'expérimentation.

A Carpentras, intégration du parcours dans le futur projet Pôle Ventoux,  
Un partenariat est en cours avec le comité de bassin d'emploi des pays de Sorgues et de Vaucluse pour le suivi des couvés en contrat cape. Contrat d'appui au projet d'entreprise.

Dans ce cas, l'appropriation du projet par l'équipe pédagogique se fait alors progressivement, au départ par opportunités sur des TD, expérimentations. Puis, on constate une implication croissante des jeunes jusqu'à la participation dans la mise en place d'évènements.

#### Ex : Auvergne, gestion de la haie et valorisation de ses sous produits

Année 1 : expérimentation et support TD sur les plans de gestion des haies,

Année 2 : réalisation d'expo photos, réalisation de parcours perceptifs sur l'exploitation

Année 3 : participation aux journées de démonstration, participation à la distribution de plants

On voit que les jeunes sont progressivement impliqués et passent de sujet à acteur sur les actions du projet.

Dans le cas où la démarche commence par le projet pédagogique, les enjeux sont souvent liés à la professionnalisation et l'insertion des jeunes. Le problème de la diminution des effectifs est également un levier pour la mise en place du projet. Dans ce cas, l'adhésion au projet d'établissement est assez directe puisque ce projet répond directement aux missions formation et insertion de l'enseignement agricole. La dimension « animation des territoires » ne vient que par la suite mais là encore, est incontournable puisque l'insertion ne peut se faire qu'en cohérence avec les enjeux du territoire. Les travaux ou investissements réalisés dans le cadre du projet sont donc assez souvent réinvestis par la profession ou les structures du territoire mais uniquement dans un second temps.

Ex : aquitaine, sainte Livrade : expertise nutritionnelle fruits et légumes

Année 1 : utilisation en interne pour les étudiants

Année 2 : Réalisation de stage avec les partenaires professionnels locaux

Embauche de technicien

Année 3 : conventionnement avec les partenaires pour l'utilisation des installations

« Fonctionnement à la lisière entre outil pédagogique et un laboratoire d'analyse prestataire de service pour les entreprises du territoire. »

Dans l'ensemble des démarches décrites, on note le poids de l'implication de la direction dans le projet. Lorsque la direction est à l'initiative du projet ou tout du moins fortement partie prenante dès l'origine (ce qui correspond à environ la moitié des projets), son implication dans la durée est un gage de réussite. Mais même lorsque le projet naît d'un besoin pédagogique ou de la réponse à une demande du territoire qui se fait en périphérie du projet d'établissement, la réussite du projet dépend de la capacité d'intégration de la direction des idées nouvelles des équipes de l'EPL. De là peut alors naître une cohérence globale qui touche l'ensemble de l'établissement et permettre au projet de toucher les 3 objectifs incontournables à la réussite du projet : le renouveau pédagogique, la cohérence avec le projet d'établissement et la réponse aux besoins du territoire.

## L'effet du tiers temps, innovateur du futur métier de l'enseignement agricole ?

### ENSEIGNEMENT DU SEMINAIRE SUR L'ATTEINTE DES OBJECTIFS

Le séminaire 2012 qui a regroupé les porteurs de projets a permis d'analyser de façon collective les freins et leviers dans la mise en œuvre des 3 objectifs de la mission ADT précédemment cités.

Les échanges ont mise en évidence le fait que le projet est initiateur d'une dynamique au sein de l'établissement. Qu'il permettait la mise en place d'un « espace de liberté et de plaisir » au sein de l'établissement, particulièrement motivant. Mais ces plus values du projet ne peuvent exister qu'à certaines conditions :

- **Présence d'un cadrage** permettant le lien du projet avec le PE dans son territoire. Ce cadrage est généralement assuré par la présence d'un diagnostic interne externe, la mise en œuvre d'une lettre mission co-construite entre le porteur de projet et un membre de la direction ; la mise en place d'une structure de pilotage intégrant divers membres de l'EPL et des acteurs du territoire.

- **Identification de compétences** à valoriser dans le projet (compétences de médiation sur l'articulation des enjeux des différents acteurs ; compétence en management du comité de pilotage et de l'équipe pédagogique impliquée ; compétence en communication en interne et externe...). Et reconnaissance de ces compétences de la part de la direction, des équipes et acteurs du territoire. Ceci conditionne la légitimité du porteur de projet en interne et en externe.
- **Questionnement autour de la posture** du tiers temps dans le projet (et son évolution) : posture par rapport aux acteurs et partenaires (ne pas vouloir tout piloter, savoir déléguer, articuler les enjeux) et posture par rapport aux savoirs et aux apprenants (maîtrise des principes de l'enseignement savant à l'enseignement problématisé)

Ces échanges ont permis de mettre en évidence les outils suivants :

#### Pour ce qui concerne la méthodologie de projet :

- Diagnostic
- Comité de pilotage et/ou suivi
- Communication régulière et formalisée
- Organisation du travail (gestion du temps, positionnement/équipe, appel à la pluri ...)
- Assurer la continuité du projet au delà du dispositif (financement, partenariat etc)

Sans la présence de ces outils, le porteur de projet se retrouve face aux risques suivant :

- Une gestion du temps difficile et l'obligation de délaisser l'une des 2 dimensions du tiers temps (la partie face à face pédagogique ou la partie projet)
- Éparpillement du projet et essoufflement ou explosion du porteur de projet

#### Sur la mise en place de stratégie de partenariat

- Intégration de l'équipe pédagogique dans le projet le plus tôt possible
- Gérer la communication informelle / institutionnelle
- questionner la pédagogie via le projet
- Participation à des réseaux de Veille → des réseaux et partenaires à différentes échelles (politique locale, technique, règlementaire, politique etc.)

Sans cela, les risques liés au projet sont :

- Un projet sans envergure et un porteur de projet surmené qui ne crée pas de dynamique
- Un projet qui n'aborde pas la pédagogie de façon globale avec notamment une impasse sur les formations professionnelle et l'implication des CFPPA (besoin d'investir tous les centres)

#### Mobilisation des outils institutionnels

- Lettre de mission (co-construite, partagée, diffusée)
- Intégration du projet dans les instances décisionnelles formalisées (CI, CA, conseil d'exploitation, conseil pédagogique etc)
- Formalisation des relations et définition des rôles avec la direction (mise en place d'un planning de rendez vous afin de réaliser un suivi régulier et établir une communication)

Les risques liés à l'absence de ces outils sont :

- Possibilité d'instrumentalisation du porteur de projet via des jeux d'acteurs locaux
- Le manque de portage de la part de la direction. Ceci amenant au risque d'avancer en solitaire malgré tout et avancer tout seul sans créer de dynamique
- Le manque de reconnaissance de la part de l'environnement et l'épuisement à terme du porteur de projet.

#### ANALYSE DES PROJETS AU VUE DES OUTILS ET LEVIERS IDENTIFIES

Nous avons vu précédemment à travers l'analyse des résultats que les projets développaient bien les 3 aspects de la mission ADT. Dans cette partie, nous proposons d'analyser les projets au regard des moyens mis en œuvre et des outils mobilisés par les porteurs de projet pour atteindre ces résultats.

- Réalisation du diagnostic la plupart du temps partagé, permettant une première mobilisation de partenaires

Comme on l'a vu précédemment, on note dans l'ensemble des rapports une pertinence du diagnostic de début de projet avec les actions menées dans les rapports d'étapes. Si ce diagnostic est une obligation à remplir pour pouvoir déposer le dossier, il apparaît que celui-ci a généralement été mené en concertation avec d'autres acteurs de l'EPL et non pas en solitaire par le porteur de projet. La cohérence du diagnostic avec les enjeux de l'EPL en atteste. On note dans les rapports d'étape la présence d'actions non prévues mais celles-ci correspondent davantage à une adaptation à de nouveaux événements.

La réalisation de ce diagnostic semble être une première stratégie de mobilisation des membres de l'équipe qui constitueront par la suite le comité de pilotage ou de suivi. On note dans certains diagnostics des problématiques qui ne sont pas centrées sur les thèmes ou compétences professionnelles du porteur de projet mais qui implique fortement un collègue.

- Organisation d'un collectif de travail en lien avec la direction de l'établissement.

La plupart des projets ont mis en place des structures de pilotage afin de structurer le travail et ne pas laisser le porteur de projet isolé. Ces comités sont majoritairement composés de membres de l'équipe pédagogique. Pour une partie des projets, ce comité est complété par un ou des membres de l'équipe de direction de l'EPL (proviseur, directeur d'exploitation) et

enfin pour une minorité, ce comité se complète par la présence d'acteur extérieur à l'établissement.

**Exemple de comité constitué de membres extérieur à l'établissement : EPL Rochefort Montagne (promotion 2010 -2011)**

**Projet : Participer à une mise en réseau régionale des actions concernant l'Agriculture Biologique et la Biodiversité**

Le comité de pilotage est épaulé par les Agents du SRFD sur la réflexion autour de la place de l'Agriculture Biologique dans le PREA, et bénéficie de leurs conseils dans l'activité du tiers temps.

Dans ce projet l'équipe fonctionne selon deux niveaux :

- La 1<sup>ère</sup> équipe est régionale. L'animateur Développement Durable du SRFD est un collaborateur privilégié, officialise le 1/3temps et participe à lever les difficultés rencontrées. Les DEA/DAT proposent et valident les orientations du groupe de travail. Des référents ont été définis dans les 3 EPL impliqués. Les tuteurs des étudiants en Licence pro (enseignants/formateurs) sont depuis devenus de réels collaborateurs. L'équipe projet évolue donc pour mieux répondre aux objectifs fixés.
- La 2<sup>ème</sup> équipe est interne au Lycée Agricole de Rochefort. Le 1/3temps vient en appui au DEA sur certaines missions (pédagogie, expé, partenaires). Le directeur de l'EPL rappelle l'intérêt du 1/3temps pour l'expl. et les enseignants, et fixe des objectifs à atteindre. Son accompagnement a montré des résultats très bénéfiques. L'implication des enseignants techniques est primordiale. Convaincre certains est encore un challenge à relever. La concertation avec les enseignants qui mènent des actions pédagogiques sur l'exploitation est importante.

On note dans ces cas que l'information est facilement diffusée autour du projet. Le projet s'articule plus facilement avec le projet d'établissement. De même, l'implication de plusieurs membres de l'équipe pédagogique est un moyen pour indirectement questionner la pédagogie de la structure et mettre en œuvre des innovations ou expérimentations collectivement. La constitution de ce comité correspond à une première stratégie de partenariat en interne.

La mise en place d'un collectif de travail a été préconisé lors des séminaires précédents afin de ne pas « personnaliser » le projet et de favoriser la pérennité au-delà de la décharge horaire. Il sera intéressant de suivre l'évolution de ces projets en fonction de la présence et de la structuration des ces comités de pilotage.

De même, les problèmes de gestion du temps entre les deux dimensions (pédagogique et projet) du porteur de projet semblent être mieux maîtrisés. Les actions non prévues ne semblent pas mener à un éparpillement du porteur de projet. En revanche, une situation de stagnation de la réalisation du projet peut arriver car les démarches administratives et l'obtention des autorisations pour la mise en œuvre d'un chantier prennent du temps et provoque un décalage dans le démarrage du projet.

- L'organisation du travail, évolution du positionnement du porteur de projet

Les premières années, la lecture des rapports laissait comprendre pour beaucoup un travail en solitaire, une non reconnaissance du projet et un débordement en termes d'organisation (certainement dû à cette situation de solitude). Ces signes apparaissent de moins en moins au fil des années :

Le porteur de projet semble être de moins en moins débordé, il est davantage dans le pilotage que dans la réalisation de toutes les tâches (qui peuvent être réalisées par les collègues impliqués sur le projet)

On note qu'une partie des tiers temps bénéficie d'accompagnement par les animateurs réseaux sur les thématiques phares du ministère. Les partenariats ont donc été mis en place avec les acteurs stratégiques, limitant ainsi l'effet d'isolement du porteur de projet.

Certains projets ont investi la partie communication tant interne qu'externe à l'EPL. Ce point a souvent été évoqué comme stratégique par les porteurs de projet lors des séminaires. Il nous est difficile d'identifier dans les rapports si le projet est porté en Conseil Intérieur et en Conseil d'administration. Ces points ne sont pas toujours évoqués dans les rapports.

***Illustration de projet axant des actions sur la communication : EPN de Mayotte (promotion 2010-2011)***

***Projet : Contribution du LPA de Coconi au développement agricole de Mayotte par la diffusion de références***

***Les objectifs opérationnels pour répondre aux enjeux du projet sont formalisés par les actions de communication en s'appuyant sur les compétences de l'établissement***

- Diffusion d'un 4 pages trimestriel présentant les activités et résultats de l'exploitation agricole et de l'atelier agroalimentaire à tous les partenaires institutionnels et professionnels du territoire. « Magazine Narijouve » (consultable sur la conf TiersTempsIngénieur sur first class).
- Enrichissement du site Web développé par le CIRAD sur les techniques agricoles et leurs résultats à Mayotte.
- Organisation d'une journée de démonstration et vulgarisation de techniques agricoles par an et par secteur d'activité de l'exploitation (élevage bovin lait, aviculture, maraichage, fruitier, vivrier) en collaboration avec la CAPAM (chambre d'agriculture).
- Campagnes de promotion des possibilités de l'atelier agroalimentaire en direction des professionnels pour développer l'utilisation de l'outil en atelier relais au moment des pics de production (mangues, ananas...).

L'ensemble de ces constat nous mènent à penser qu'il y a une meilleure reconnaissance du projet en interne à l'EPL. En parallèle il faut noter que la plupart des projets bénéficient de sources externes de financement, ce point a certainement favorisé une meilleure prise en compte du projet en interne.

Cette analyse des moyens permet de voir que les porteurs de projets sont dans une acquisition ou tout au moins une mobilisation de compétences professionnelles différentes de celles de l'enseignement. La mise en œuvre de ces compétences est génératrice de dynamiques au sein de l'établissement.

### LE PROJET TIERS TEMPS : IMPACTS SUR LES METIERS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE : DEA ; ENSEIGNANT

A la lecture des rapports on peut lire en filigrane que les projets sont dans la dynamique de la transition écologique et de la mise en œuvre du concept d'agroécologie dans les EPL.

Un essai de quantification nous donne que 85% de projets sont dans la transition écologique et 65% avec des actions à visées agroécologiques.

Les projets ont comme dénominateur commun des pratiques consistant à mettre l'environnement au service de la production agricole.

Nous connaissons, jusqu'à un passé récent, des projets orientés vers le développement durable, avec comme préoccupation centrale la préservation et le renouvellement des ressources naturelles. L'agroécologie va plus loin en ce sens qu'elle cherche à mettre l'environnement au service de la production agricole en préservant ses capacités de renouvellement. On constate que les projets sont plus centrés sur l'exploitation voire la parcelle et mettent en avant des pratiques agronomiques nouvelles visant à tirer parti de « tous les éléments de l'écosystème », tout en diminuant la pression de la technologie au service de l'agronomie.

La conséquence Pédagogique majeure pour l'Enseignement Agricole est l'exigence de pluridisciplinarité et une approche systémique de la production agricole qui à son tour implique la mobilisation de savoirs transversaux qui seuls permettent d'appréhender le fonctionnement des écosystèmes dans leur relation à la production agricole.

#### D'où l'utilité de la pratique d'enseigner autrement :

Le porteur de projet se retrouve en première ligne pour mettre en musique les innovations. En accord avec l'équipe direction de l'établissement les expérimentations sont planifiées et adaptées au rythme scolaire pour que les élèves constatent et exploitent les résultats. Ces derniers constituent et enrichissent leurs connaissances à partir de leur production, ou des effets constatés, ou des relevés. Et ces connaissances sont confortées et recalés par les apports théoriques qui peuvent se faire en amont ou après selon le mode de fonctionnement de l'enseignant.

Ainsi on peut citer quelques exemples parmi les 63 projets qui font l'objet d'expérimentations :

- Un jardin partagé alliant pédagogie et solidarité et qui est un support important pour les élèves.
- Les parcelles de démonstration de systèmes de cultures à destination des apprenants.
- Participation aux actions concernant l'agriculture bio et/ou la biodiversité dans le cadre d'un réseau régional

- etc

### D'où un rôle voire un métier en plus d'être enseignant

Les tâches, que le tiers temps mène, se multiplient. C'est-à-dire que l'enseignant endosse des rôles nouveaux. Le porteur de projet devient expérimentateur, l'intermédiaire entre sa direction et l'équipe pédagogique, négociateur de convention, animateur ou organisateur de manifestations (démonstration)... et surtout acteur majeur du comité de pilotage du projet autrement dit dans un rôle de « chargé de mission ».

Mais c'est surtout un enseignant avec une fiche de poste qui légitime son rôle par ses réalisations :

Participation aux appels à projets techniques de l'Enseignement A.

Démarchages des partenaires et/ou financeurs

Organisation de manifestations de démonstration à destination des professionnels avec la participation active des élèves ou stagiaires

Coordination des actions entre l'équipe pédagogique et les partenaires

Etc.

Ce qui se traduit par une montée en compétence du porteur de projet qu'il peut valoriser par la suite. Cette évolution de la « mission » du tiers temps au sein de l'équipe et l'EPL questionne de façon indirecte les métiers des autres enseignants et parallèlement le métier de DEA.

Le tiers temps impulse une évolution des pratiques pédagogiques de l'équipe La mise en place progressive via le tiers temps d'une pédagogie nouvelle plus ancrée professionnellement permet d'ouvrir la voie pour d'autres collègues. Les partenariats engagés par le porteur de projet se prolongent ou se développent par d'autres collègues et une pluridisciplinarité liée à une réalité territoriale peut alors se mettre en place progressivement.

**Le tiers temps favorise de nouvelles sollicitations vis-à-vis des DEA et directeurs de plates formes techniques, leur permettant ainsi de répondre pleinement à leurs missions :**

Cette façon de travailler en lien avec un projet crée des interactions entre la partie « enseignement formation » de l'établissement et les plates formes technologiques. Ainsi, on constate à travers les projets que des liens se nouent de plus en plus entre enseignants et DEA favorisant ainsi le développement de la fonction « pédagogique » de l'exploitation. C'est donc en conséquence le métier de DEA qui prend tout son sens par cette sollicitation croissante de la partie formation dans ses missions. Le fait que ces sollicitations se fassent sur des projets concrets, cadrés, via des expérimentations mises en place sur l'exploitation facilite le travail de pédagogie du chef d'exploitation (pas toujours habitué au face à face pédagogique)

EPL Merdrignac 2010-2011 :

**Articulation et impact sur la pédagogie et le développement de formations**

-Le travail sur l'amélioration de la présentation de la production horticole et la réalisation de fiches métiers a été réalisé avec la DEA et le TIM du lycée. (Statistiques de consultation des pages en cours)

- Le catalogue de printemps pour l'ensemble des productions des serres est un travail collectif : le TIM pour la partie informatique, moi-même pour les données botaniques, les photos, les fichiers, les étudiants de BTS TC JVO pour la mise en forme des articles et du catalogue PDF. Cet outil est utilisé par le personnel des serres au niveau de la vente, par des élèves/étudiants dans le cadre de la reconnaissance des végétaux. C'est aussi un outil de promotion du lycée et de l'horticulture (Statistiques de consultation des pages en cours)

-L'analyse de l'utilisation pédagogique des ateliers technologiques fait déjà ressortir un certain nombre de points faibles et points forts, et devrait permettre d'envisager des améliorations de l'exploitation horticole plus ou moins court terme.

De plus, comme nous l'avons déjà constaté les années précédentes, le tiers temps est la plupart du temps un levier pour contractualiser des projets ou appels à projet régionaux ou nationaux

Du fait de son action de tissage de partenariats avec les acteurs du territoire, le tiers temps est souvent amené à identifier et répondre à des appels à projets.

Ces projets sont en grande partie liés aux politiques régionales (projets Agenda 21, projets liés à des subventions d'équipement)

Certains projets permettent de répondre à une sollicitation plus locale concernant l'intercommunalité. Dans ce cas des conventions sont mises en place mais donnant peu lieu à des subventions d'investissement.

Enfin, une partie non négligeable permet de répondre à des appels à projets nationaux la plupart du temps issus du ministère de l'agriculture (ex : Ecophyto, Biodivea...)

Dans l'ensemble de ces cas, le tiers temps a été un catalyseur dans la contractualisation à de nouveaux types de financement, créant ainsi une dynamique différente au sein de l'établissement (recherche de financement, négociation de partenariats, ajustement des contenus pédagogiques etc.). Cette capacité du porteur de projet à impulser une dynamique nouvelle et mobiliser des compétences autres de la part des équipes est une plus value dans le contexte actuel.

LE TIERS TEMPS : QUELLES PERSPECTIVES POUR L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE FACE AU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL A LA NOUVELLE LOA ET LA PROCHAINE PROGRAMMATION EUROPEENNE ?

Les saisies effectués sur le site ADT/educagri sont validées et commentés par les instances régionales représentées par les chargés de mission ATD/DEI. Ces commentaires permettent de noter une meilleure intégration des politiques publiques à la fois nationales et régionales dans les projets

Comme on l'a vu précédemment, le tiers temps est un levier permettant à l'établissement de mieux s'imprégner des demandes du territoire et répondre aux appels à projets. L'échelon régional est en cela l'échelle la plus investie pour ce qui est des contractualisations. La lecture des avis des SRFD sur les dossiers permettent de mettre en évidence cette articulation entre projets et politiques régionales.

Le tiers temps est également un outil pour permettre une meilleure mise en œuvre des appels à projet nationaux lancés par le ministère :

On identifie des projets communes tiers temps/ Ecophyto 2018 ou Biodivea mettant ainsi de la cohérence entre les différents soutiens du MAAPRAT

En offrant un souffle aux établissements pour répondre aux appels d'offre nationaux et régionaux, on voit que le dispositif tiers temps s'inscrit dans la politique d'innovation de l'enseignement agricole.

Exemple de commentaire SRFD :EPL Durdat larequille 2011-2012

Les objectifs poursuivis sont conformes aux priorités nationales (intégration de l'enseignement agricole technique dans le territoire) et régionales (axe transversal retenu au PREA).

Le thème choisi est en parfaite cohérence avec une action phare du territoire LEADER et avec l'image du territoire.

Le choix de l'IAE pressenti est pertinent. La méthode présentée est cohérente. Les moyens humains proposés ont de valeur, et la forte implication du directeur de l'EPL est un bon atout pour le projet.

La prochaine programmation FEADER 2014-2020 oriente sa stratégie sur l'axe de la Croissance intelligente, durable et inclusive avec un fort enjeu autour des innovations. En cela les Etablissements agricoles ont un avantage à faire valoir sur leurs missions d'expérimentation, insertion, au-delà de la mission formation.

En effet, les projets actuels font déjà état de participations actives de projets tiers temps à la mise en place de politiques de développement rural à l'échelle régionale. De par leur participations à la mise en place de PNR pour certains, de charte forestière ou plus rarement la participation à des Groupement d'Action Local dans le cadre de projets Leader, certains établissements on su se positionner sur cette dimension développement rural.

Certains projets sont également en lien avec la recherche (dans le cadre de RMT ou de Casdar)

L'établissement poursuit ses actions dans le cadre des 2 thèmes du projet tiers temps. Il est particulièrement sollicité par ses partenaires pour de nouveaux projets ponctuels, ou à plus long terme, comme la participation à de nouveaux projets CASDAR (Reprobio) la mise en place d'un groupe de réflexion animé par le CDASA de la chambre d'agriculture l'INRA et l'ENFA, ou encore la sollicitation de l'ENFA et la région, pour accueillir une délégation du Benin qui porte un projet de développement agricole alternatif (ferme du Songhai).

Ainsi, ces établissements ayant réussi à se positionner soit sur des politiques Régionales, soit sur des dispositifs de recherche pourraient se positionner comme levier dans la dimension transfert de l'innovation/formation/développement de la nouvelle programmation.

Dans une telle perspective, la réactualisation du site ADT mettant en avant l'ensemble des projets innovants portés par les établissements de façon décloisonnée pourrait être un moyen de communication efficace des établissements au niveau régional. La partie « grand public » des dossiers serait alors à valoriser davantage.

Pour cela, une stratégie globale de l'enseignement agricole est à réfléchir à l'échelon régional en partenariat avec l'échelle nationale pour :

- Positionner les plates formes techniques afin de promouvoir l'innovation et mettre en place des expérimentations liées aux problématiques définies au niveau régional
- Valoriser la dimension CFPPA des établissements autour de la question du transfert de ces innovations
- Mobiliser au mieux les moyens de communication mise en place au niveau national (site ADT) afin de faire valoir l'enseignement agricole ;

Cette stratégie est déjà mise en place dans de nombreuses régions mais les projets tiers temps ne sont pas toujours identifiés comme « tête de pont » dans la mise en place de partenariats (ce que nous avons pu constater de façon informelle sur les liens Enseignement agricole /UNCPIE).

Une meilleure communication sur le rôle levier du projet tiers temps devra être faite via le site ADT en enrichissant la partie grand public et en mettant en lumière régulièrement un résumé grand public afin de faire valoir ce dispositif. Cette possibilité est à soumettre au séminaire et au niveau des rencontres SRFD.

## Conclusion :

Face aux orientations ministérielles et aux nouveaux enjeux, la mission ADT est un atout pour les établissements ayant investi cette mission notamment via un dispositif tiers temps. Il permet de donner un nouveau souffle aux équipes pour mettre en œuvre l'innovation tant technique que pédagogique répondant aux demandes du « produisons autrement ». De par les partenariats mis en place, les établissements impliqués sur ces dispositifs ont davantage



Cette réunion est cofinancée par l'union européenne.

de potentialités pour transférer l'innovation. De plus, l'ouverture cette année du dispositif aux problématiques plus pédagogiques est une occasion d'investir plus largement cette dimension de transfert.

Au-delà de l'analyse des effets directs du tiers temps sur l'intégration des EPLEFPA aux orientations ministérielle, le présent rapport permet de mettre en avant l'évolution des compétences professionnelles des personnels des établissements agricole via la mise en œuvre de ce dispositif.